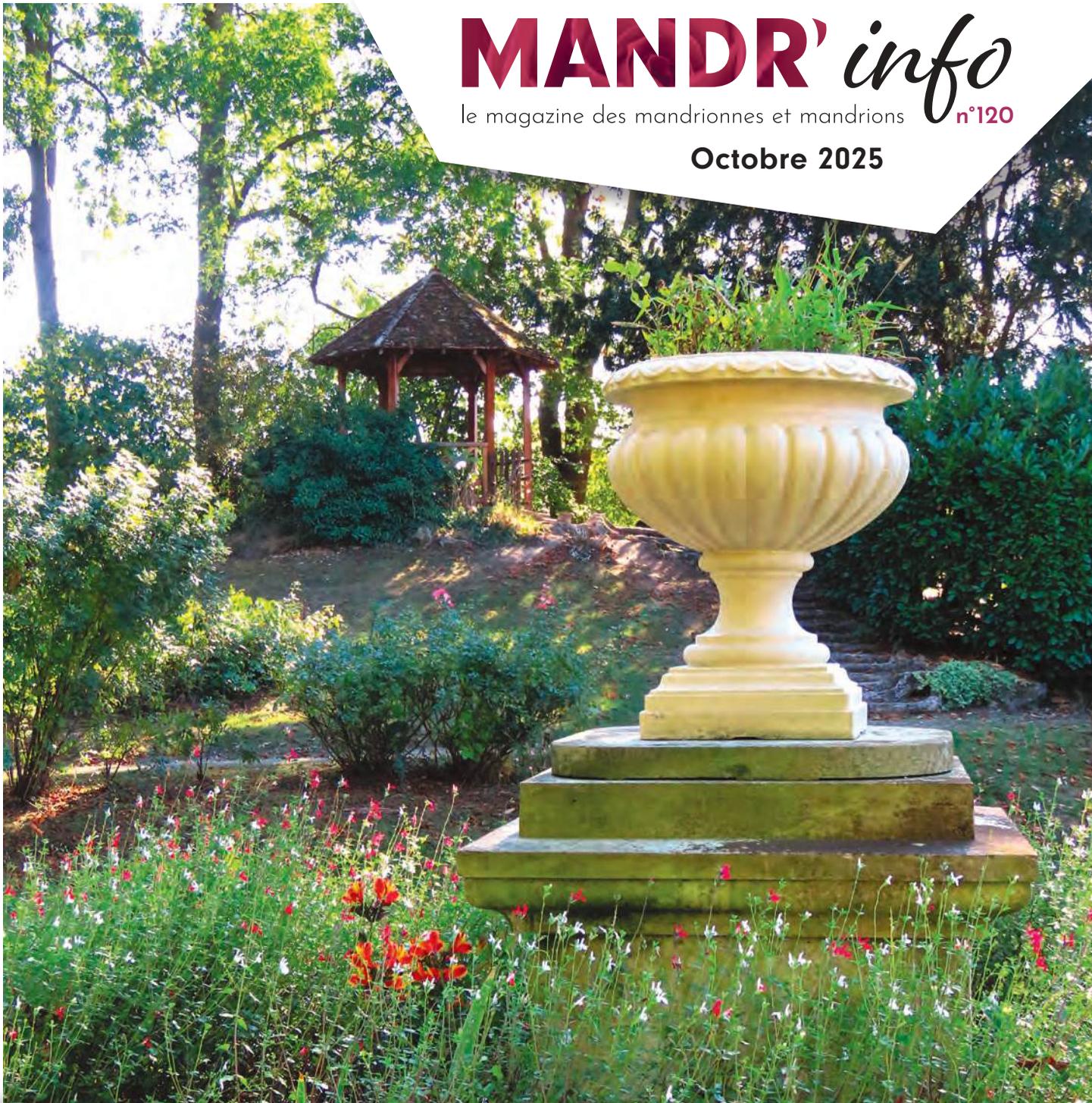


MANDR' info

le magazine des mandrionnes et mandrions

n°120

Octobre 2025



DOSSIER

PLUi de GPSEA : l'enquête publique est terminée, l'approbation finale approche p.14



ACTUS page 8

Des espaces sans tabac aux abords
des écoles et des parcs

ZOOM page 12

Top départ pour une nouvelle
année scolaire



MANDRES
LES ROSES

www.mandreslesroses.fr

Sommaire



Mentions légales

Hôtel de ville :
4 rue du Général Leclerc
94520 Mandres-les-Roses
Tél : 01 45 98 88 34
communication@
mandreslesroses.fr

Horaires d'ouverture
de la Mairie :
Du Lundi au Vendredi :
8h45-12h et 14h-17h30
Le deuxième samedi
du mois : 8h45-12h

Directeur de publication :
Yves THOREAU
Rédaction : Service
communication
Photographies :
Service communication
de Mandres-les-Roses /
Philippe Dureuil /
AFCM (Association Foto
Contraste de Mandres) /
Freepik

Conception graphique
et impression :
Desbouis Grésil
10-12 rue Mercure
91230 Montgeron
Tél. : 01 69 83 44 66

Distribution : France Prospectus
Tél. : 09 70 70 93 25

Tirage : 2200 exemplaires
Dépôt légal : 10703P
ISSN : 2968-9988



p. 4/7 Retour en images



p. 14 Dossier



p. 8/9 Actus

Dossier	14
Travaux	16
Associations	20
Bibliothèque	22
Événements	23
Conseil municipal	24
Tribunes	25
Etat civil	26
Agenda	27
Retour en images	4
Actualités	8
Zoom	12



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Mars 2026

Le Code électoral et les lois du 11 mars 1988, du 15 janvier 1990 et du 29 janvier 1993 encadrent de manière très stricte l'expression des candidats aux élections au cours des six mois précédant le scrutin.

Dans le respect du débat démocratique et dans un souci d'équité entre tous les candidats aux élections municipales de mars 2026, Yves THOREAU, Maire de Mandres-les-Roses a décidé de suspendre la publication de son édito, afin d'éviter toute interprétation tendancieuse.



TEMPS FORTS DE L'AGENDA DU MAIRE

Mardi 3 juin

- Rendez-vous avec Exerimmo – Réunion trimestrielle.
- Rendez-vous avec GPSEA concernant le PLUI

Jeudi 5 juin

- Dernière soirée des étudiants hollandais du Collège Simone Veil



Vendredi 6 juin

- Réunion du groupe de travail traitant le dossier de la crèche

Mercredi 11 juin

- Comité de pilotage du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Jeudi 12 juin

- Réunion de sensibilisation aux risques sanitaires liés à la période estivale à la préfecture du Val-de-Marne

Mardi 17 juin

- Réunion partenariale de la Police Municipale

Mercredi 25 juin

- Assemblée générale de l'Association des maires du Val-de-Marne

Jeudi 26 juin

- Conseil syndical SIVU de Police

Vendredi 27 juin

- Rendez-vous avec Monsieur FEYTIT du Groupe Valophis afin de parler du projet de la zone AU située rue François Coppée
- Rendez-vous avec Madame FIORI sur les stationnements dangereux du Chemin de la Messe

Mardi 29 juillet

- Rendez-vous avec Monsieur COTTE sur le stationnement et la circulation rue de l'Yerres

Lundi 18 août

- Réunion de préparation rentrée scolaire

Mercredi 20 août

- Rendez-vous avec Monsieur LIBLIN du Groupe La Poste sur le projet d'évolution de la présence postale

Jeudi 28 août

- Inauguration complexe sportif Valenton

Jeudi 4 septembre

- Visite de l'école maternelle de la Ferme de Monsieur et de l'école élémentaire des Charmilles avec Jacqueline SAUNIER adjointe à l'enfance





+ **Scanner le Qr Code** pour plus de photos



Retour en images

Saison Culturelle & Vie Locale



PARTIR EN LIVRE

Mercredi 18 juin – Salle de la Bergerie

La ville de Mandres-les-Roses a participé à « Partir en Livre », une fête du livre jeunesse initiée par le Centre National du Livre, et Grand Paris Sud Est Avenir. Avec la participation du Médiabus et de Mathilde Paris, autrice de la série jeunesse Mission Animaux, les petits et les grands ont pu participer à de nombreuses animations et ont pu rencontrer l'écrivaine.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 21 juin – Parc Beauséjour

Sous un soleil radieux, le cortège du Carnaval 2025 a défilé. Pour la Fête de la Musique, le parc Beauséjour a vibré au rythme des concerts en plein air proposés par l'association La Scène Ouverte, mettant en avant une belle sélection de groupes amateurs et confirmés. Les jeunes talents 2025 ont également participé. Les habitants ont pu découvrir les différents stands du marché nocturne.



INAUGURATION DU PARKING DES TOURS GRISES

Mercredi 25 juin - Inauguration du parking des Tours grises

Après quatre mois de travaux, le parking des Tours Grises a ouvert ses places. L'aménagement de cette place marque une nouvelle étape pour l'aménagement urbain de la commune. Conçu avec une structure perméable, cet équipement moderne garantit une gestion optimale des eaux pluviales, conciliant praticité et respect de l'environnement.



BALADE THÉÂTRALE

Mercredi 25 juin – Ferme de Monsieur



Dans le cadre de la fin de saison culturelle de GPSEA, une balade théâtralisée a été proposée aux Mandrions. Les participants ont suivi la déambulation de deux « petits vieux », arpentant les rues de la commune et se remémorant leur passé. Ce parcours original, porté par le théâtre d'improvisation, a mêlé humour, émotion et échanges avec le public, offrant une manière inédite de (re) découvrir la ville.



BROCANTE

Dimanche 6 juillet – Rue Auguste Dupin

La brocante annuelle a proposé des stands en tout genre, allant des objets de collection aux créations artisanales. De nombreux participants étaient présents, malgré la pluie venue écouter l'évènement.



FÊTE NATIONALE

Lundi 14 juillet – Stade Louis Mô

Les Mandrions se sont retrouvés au stade Louis Mô pour célébrer la Fête nationale. Pour cette occasion, le Groupe T a présenté son spectacle Les Axiomatiques, avant de laisser place, à un moment de partage autour d'un repas, organisé par le Comité de Fêtes. L'entrée de l'avenue Georges Pompidou s'est ensuite illuminée grâce à la distribution de bracelets phosphorescents, offrant un instant poétique aux participants. La soirée s'est achevée en apothéose avec un feu d'artifice.



Enfance

CONFÉRENCE : LES BIENFAITS DU JEU AU CŒUR DES FAMILLES

Mercredi 11 juin – Salle de la Bergerie

Une conférence dédiée aux parents d'enfants âgés de 3 à 12 ans a été organisée avec la participation d'Amandine CÉTOUTE, consultante en parentalité, et du service Enfance Jeunesse. Au programme, échanges enrichissants et découverte de nouveaux jeux à faire en famille, offrant aux participants des idées concrètes pour partager des moments ludiques et éducatifs avec leurs enfants.



FÊTE DE LA JEUNESSE

Samedi 14 juin – Parc Beauséjour

Cette année, la Fête de la jeunesse avait pour thème le sport et le livre, mettant à l'honneur toutes les formes de lecture : magazines, romans, bandes dessinées... Petits et grands ont pu participer à des ateliers ludiques, des jeux et animations inspirés de leurs lectures préférées.



Commémorations

APPEL HISTORIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Mercredi 18 juin – Monument aux morts

Cette cérémonie a réuni anciens combattants, élus et habitants afin de rappeler l'importance de l'Appel du 18 juin 1940, prononcé par le Général de Gaulle depuis Londres, symbole de courage et de résistance face à l'occupation.

La municipalité et les associations des anciens combattants ont rendu hommage aux héros et résistants, en déposant des gerbes de fleurs au monument aux morts sur la Place Charles De Gaulle.



DE NOUVEAUX PANNEAUX DE RUE

La commune de Mandres-les-Roses s'est dotée de nouveaux panneaux de rue, plus modernes et plus lisibles. Au total, **132 panneaux** ont été remplacés dans l'ensemble de la ville.



Cette opération, confiée à la société **DECAUDIN**, représente un investissement de **17 463 € TTC** pour la commune. Certaines anomalies constatées seront modifiées.

Les anciens panneaux, soigneusement déposés, ne seront pas jetés : ils seront prochainement proposés aux habitants lors d'une vente aux enchères organisée sur une nouvelle plateforme municipale dédiée à la vente aux enchères de mobilier communal.



DES ESPACES SANS TABAC AUX ABORDS DES ÉCOLES ET DES PARCS

La commune de Mandres-les-Roses s'engage pour la santé et le bien-être de tous. À l'initiative du Conseil Municipal Jeunes et de la commission Enfance-Éducation, **cinq « espaces sans tabac »** ont été créés dans la ville.

- Abords de l'école élémentaire Les Charmilles
- Abords de l'école maternelle Ferme de Monsieur
- Dans le parc Beauséjour
- Dans la cour de la Ferme de Monsieur
- Abords du stade Louis Mô



La démarche s'inscrit dans une convention signée avec la **Ligue contre le cancer**, qui accompagne la commune dans sa mise en œuvre : suivi de l'opération, actions de sensibilisation, communication et inscription de Mandres-les-Roses au répertoire national recensant les espaces sans tabac.

Cette initiative locale s'inscrit également dans la nouvelle réglementation nationale en vigueur depuis le **1^{er} juillet 2025**. Elle vise à protéger les enfants et les familles de l'exposition au tabac, tout en encourageant des espaces publics plus sains et agréables à vivre.

Pour rappel : L'interdiction de fumer s'applique à toutes les pratiques relevant directement ou indirectement du tabac ou de ses dérivés. Les cigarettes, les cigares, les pipes et les cigarettes électroniques sont donc interdites. Le non-respect de cette règle peut faire l'objet d'une amende de 4^e catégorie (135 euros).



DÉGRADATIONS – DÉPÔTS SAUVAGES : SOLUTIONS ?

La commune fait face à de nombreux dépôts sauvages et dégradations ces derniers mois. Il y a une recrudescence des **actes de vandalisme** sur le **city stade**, touchant les poubelles, le panneau d'information, les grillages et la porte d'entrée.



Les **dépôts sauvages** se multiplient également : gravats, mobilier ou matériaux dangereux comme l'amiante sont parfois abandonnés. Dans ce dernier cas, l'intervention de sociétés spécialisées est nécessaire, entraînant un coût supplémentaire pour chaque habitant.

Lors des déménagements ou du passage des encombrants, certains habitants ne respectent pas les consignes du **SIVOM**, obligeant les services techniques à effectuer des trajets supplémentaires vers la déchèterie de **Varenes-Jarcy**.



La commune rappelle l'importance du **respect des espaces publics** et des règles de gestion des déchets, afin de préserver la sécurité et la propreté de tous.

NOUVEAU FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Depuis le **1^{er} septembre**, le ramassage des encombrants par le **SIVOM** a changé. Désormais, la collecte n'est plus automatique : elle s'effectue uniquement **sur rendez-vous**, afin d'optimiser le service et d'assurer une meilleure gestion des déchets.

La prise de rendez-vous est simple : il suffit de contacter le SIVOM par téléphone ou de réserver directement **en ligne sur le site internet**. Le service reste bien entendu **gratuit pour tous les habitants**, avec la possibilité d'annuler un créneau jusqu'à **48 heures avant la date prévue**.



Quelques règles sont à respecter : le volume d'encombrants est limité à **2 m³ par collecte pour l'habitat pavillonnaire** et à **10 m³ par bâtiment pour les collectifs**. Les objets doivent être d'un **poids raisonnable**, manipulables par deux personnes. Ils sont à déposer **la veille au soir**, en vrac et correctement disposés, à l'endroit habituel des ordures ménagères. La présence de l'utilisateur n'est pas nécessaire lors du passage des équipes.

Prise de rendez-vous au **01 69 00 96 90** ou en ligne : www.sivom.com

LE « TICKET JEUNE » ET LE « PASS'SPORT » : DEUX AIDES POUR FAVORISER LES LOISIRS DES JEUNES MANDRIONS

La commune de Mandres-les-Roses renouvelle le dispositif « **Ticket Jeune** », destiné à encourager la pratique d'une activité sportive ou instrumentale chez les Mandrions de moins de 18 ans. Il permet aux familles de bénéficier d'une réduction de :

- **30 €** sur l'inscription annuelle à une activité sportive au sein d'une association conventionnée,
- **150 €** sur l'inscription annuelle à la pratique d'un instrument de musique en conservatoire.



En parallèle, l'État reconduit le « **Pass'Sport** », une aide nationale à la pratique sportive. Pour la saison 2025/2026. Cette année, son montant passe de **50 € à 70 €**. Toutefois, les critères d'éligibilité évoluent :

- jeunes de **14 à 17 ans révolus** bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire,
- jeunes en situation de handicap jusqu'à **30 ans** (6 à 19 ans avec l'AEEH, 16 à 30 ans avec l'AAH),
- étudiants boursiers de **moins de 28 ans** percevant une aide annuelle du Crous.

Pour rappel : L'offre « Ticket Jeune », s'adresse aux enfants de **6 à 17 ans** domiciliés à Mandres-les-Roses. Ce dispositif est mis en place jusqu'au **12 octobre 2025**. Pour obtenir un Ticket Jeune, rendez-vous sur le site de Mandres-les-Roses : www.mandreslesroses.fr



RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : RÈGLES DE CIVISME ET SÉCURITÉ



Déjections canines

Il est strictement interdit de laisser les déjections canines sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts, et aires de jeux pour enfants, par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou détenteur de chien doit ramasser immédiatement les déjections de son animal, en utilisant tout moyen approprié, sur tout le domaine public communal.

32 distributeurs de sacs pour déjections canines sont mis gratuitement à disposition dans toute la commune.

Les chiens ne doivent pas fouiller dans les conteneurs à ordures ménagères ni dans les sacs poubelles laissés au sol.

Chiens en divagation et en laisse

Tous les chiens doivent être **tenus en laisse dans les lieux publics** de la commune. Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance de son maître,

s'il est hors de portée de voix ou s'il se trouve à plus de 100 mètres de la personne responsable.

Tout animal trouvé errant sera **placé en fourrière** par la SACPA, et un procès-verbal pour divagation sera dressé à l'encontre du propriétaire.

Le non-respect de ces règles constitue une infraction passible d'une **amende forfaitaire de 135 €** et peut donner lieu à des **poursuites pénales**.

Pour rappel : La détention des chiens de 1^{re} et 2^e catégories, telle que définie par la loi, est interdite à certaines personnes : mineurs, majeurs sous tutelle, et personnes condamnées à certaines peines. La **déclaration à la police**

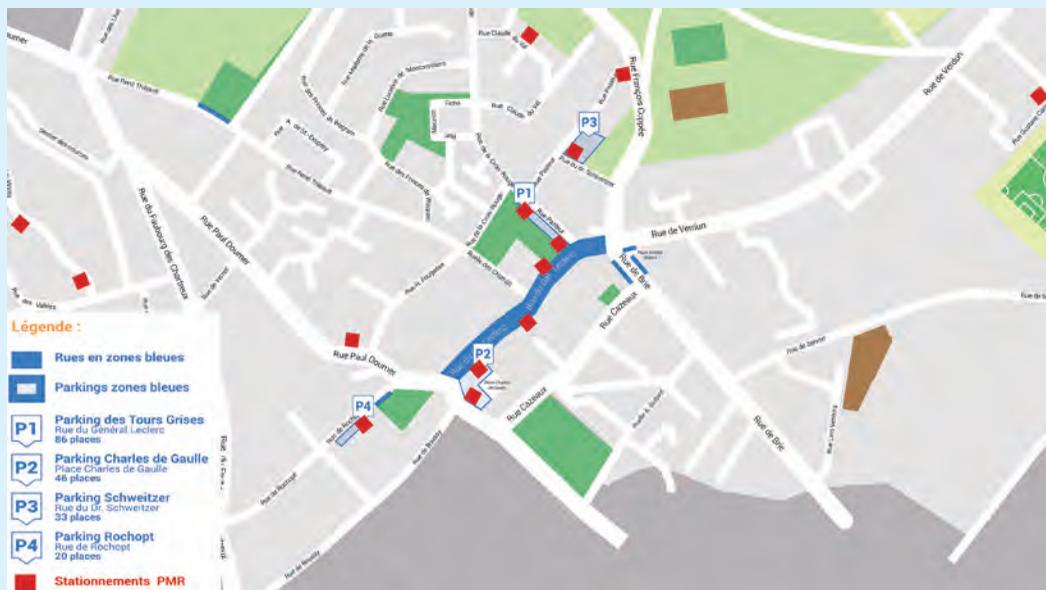


intercommunale est obligatoire pour tout propriétaire de chien appartenant à l'une de ces catégories. Lorsqu'ils circulent sur le domaine public, ces chiens doivent être **tenus en laisse et muselés** en permanence.

STATIONNEMENTS RÉSERVÉS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La commune de Mandres-les-Roses met à disposition 14 places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap. Ces emplacements sont strictement destinés aux véhicules munis d'une **carte de stationnement** de modèle communautaire pour personnes atteintes de handicap ou d'une **carte d'invalidité**. **Ces documents doivent être en cours de validité et placés de manière visible sur le tableau de bord** du véhicule.

Le respect de ces emplacements est essentiel pour garantir l'accessibilité et la mobilité des personnes concernées. Tout véhicule stationné sans autorisation sur ces places est considéré comme très gênant et constitue une infraction au Code de la Route (article R417-11, 3°).



La municipalité rappelle que ces places sont un **service dédié aux personnes en situation de handicap**. Elle encourage chacun à veiller à leur respect afin de maintenir un environnement accessible et inclusif pour tous.



ZOOM TOP DÉPART POUR UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE

Vacances terminées... et oui, c'est déjà la rentrée !

« Premier jour, premiers sourires... et déjà des histoires à écrire. »

Ce 1^{er} septembre, 536 élèves (174 enfants à l'école maternelle et 362 enfants à l'école élémentaire) ont repris le chemin des écoles mandrionnes.

Retrouvailles, rires, nouvelles amitiés... ça fourmillait déjà dans les cours de récré ! Au-delà des cahiers neufs et des cartables colorés, la rentrée reste un moment fort, où l'énergie collective bouscule, rassemble...

MANDRES-LES-ROSES : 6 RENDEZ-VOUS POUR VIVRE LA PARENTALITÉ EN TOUTE SÉRÉNITÉ JUSQU'EN DÉCEMBRE 2025.

*Comprendre les émotions, prévenir le harcèlement, poser un cadre, prendre soin de soi...
À Mandres-les-Roses, la parentalité se vit aussi en collectif.*

Depuis le 20 mai 2025, la ville propose un cycle d'ateliers et de conférences gratuits pour accompagner les parents dans leur quotidien.

Dans ce contexte, la commune a souhaité offrir un espace de dialogue, de ressources et de soutien.

Animés par des professionnels de l'éducation, de la psychologie et de la prévention, ces rendez-vous sont ouverts à tous les parents.

Les thèmes abordés sont variés :

- Comprendre et accompagner les émotions des enfants,
- Prévenir le harcèlement scolaire,
- Poser un cadre éducatif clair,
- Prendre soin de soi pour mieux prendre soin de ses enfants.

Chaque rencontre propose des outils concrets et des échanges bienveillants pour aider les familles à affronter les défis du quotidien.

Elles sont aussi l'occasion d'échanger avec d'autres parents, de partager ses expériences et de rompre l'isolement.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- **Mardi 14 octobre 2025 – Atelier « Bien-être en famille, on n'est pas que des parents »**

Un temps pour soi, en tant que parent, afin de trouver l'équilibre entre responsabilités et bien-être personnel. Des outils pratiques et des rituels simples seront proposés pour faciliter le quotidien.

- **Mardi 18 novembre 2025 – Atelier « Accompagner les émotions de ses enfants et les siennes »**

Un atelier pour comprendre et accueillir les émotions de l'enfant tout en apprenant à mieux gérer les siennes. Des conseils concrets pour renforcer le lien et la communication au sein de la famille.

- **Mardi 16 décembre 2025 – Atelier « Poser un cadre et des limites à son enfant »**

Des clés pour savoir dire oui, oser dire non, poser un cadre sécurisant, trouver des alternatives à la punition et maintenir l'équilibre entre liberté et sécurité à la maison.

ÉTÉ 2025 : GRANDIR, JOUER, S'ÉPANOUIR AUX ACCUEILS DE LOISIRS



Rires, découvertes et amitiés : c'est le quotidien des enfants qui fréquentent les accueils de loisirs. Bien plus qu'un simple lieu où passer la journée, ces structures sont de véritables espaces d'éveil, de créativité et de partage, animés par des équipes passionnées.

Chaque jour, une nouvelle aventure

Les enfants laissent libre cours à leur imagination lors d'ateliers créatifs : peinture, collage, bricolage ou confection d'objets étonnants.

Pour les plus sportifs, de grands jeux collectifs, des tournois, des parcours d'obstacles ou encore des sorties au parc sont proposés aux enfants.

Quant aux artistes en herbe, ils s'initient à la musique, au théâtre ou à la danse !

Chaque période de vacances, un fil conducteur inspire toutes les animations.

Cet été, les enfants ont pu vibrer autour de thèmes variés : le sport, les saisons, le vivant, le spectacle, mais aussi les métiers, l'environnement, la culture, le bien-être ou encore... les vacances ! Ces thèmes permettent de mêler apprentissages, imagination et plaisir : construire une cabane, préparer un spectacle, explorer la faune locale...

Des sorties, des rencontres inoubliables et des loisirs

L'accueil de loisirs, c'est aussi l'occasion de découvrir le monde qui nous entoure.



Les enfants sont allés au musée d'Orsay, au parc animalier Hi Han à Roissy-en-Brie, au parc Urban Jump afin d'y pratiquer du trampoline. Ils ont découvert le parc Winnoland, les bases de loisirs, mais aussi, l'accrobranche de Lésigny.



Ils ont rencontré des intervenants passionnés : artistes, sportifs, sophrologues, artisans ou encore professionnels de la prévention (asvp de Mandres-les-Roses, policiers de Boissy Saint Léger, pompiers de Villecresnes et garde forestier de Fontainebleau), tous ravis de partager leur savoir-faire et leur enthousiasme.

Des piscines ont été installées dans les accueils de loisirs et ont été très appréciées !

Des valeurs au cœur des activités

Au-delà des animations des valeurs fortes sont transmises au sein des accueils de loisirs : respect, entraide, autonomie.

Les animateurs veillent à ce que chacun trouve sa place dans une ambiance conviviale et sécurisante. Des temps calmes sont aussi prévus pour se reposer, lire ou simplement discuter entre amis.

Et demain ?

Les accueils de loisirs continueront à proposer de nouvelles activités en lien avec leur projet pour stimuler la curiosité et la joie de vivre des enfants. Ici, chaque journée est une promesse : grandir en s'amusant, entouré d'amis et d'adultes attentifs.

UN ÉTÉ INOUBLIABLE AU CLUB JEUNES

En juillet, le Club Jeunes situé au parc Beauséjour (maison Barras) a vibré au rythme de l'aventure !

Des jeunes de 11 à 15 ans, toujours plus nombreux ont partagé rires, amitiés et découvertes.

Tout au long du mois, ils ont participé avec enthousiasme à des activités variées, sportives, culturelles et créatives, profitant pleinement de l'été et de la bonne ambiance du groupe.

Au Club Jeunes, ce sont les jeunes qui choisissent leurs activités... et l'été devient alors magique : ils ont ainsi pu se rendre au parc Astérix, à la base de loisirs de Torcy, faire du bus amphibie à Paris, organiser des rencontres sportives intercentres avec les communes du Plateau Briard, aller au cinéma et faire de nombreuses autres activités...

Pour découvrir toutes les sorties et animations : consultez les programmes sur le site de la ville !

RETOUR SUR LA SOIRÉE DES CM2

Une soirée hollywoodienne digne des plus grands tapis rouges

Salle de la Bergerie, 3 juillet 2025.

Entre 19h30 et 21h, les 42 élèves de CM2 ont foulé le tapis rouge comme de véritables vedettes. Le thème ? **Hollywood.** Et ils l'ont incarné avec brio.

Robes à paillettes, sequins étincelants, touches dorées ou colorées pour les filles, chemises et pantalons noirs impeccables ou tenue décontractée pour les garçons...

Aux commandes de la musique, **DJ Noam** a fait vibrer la salle sur les tubes de Jul, Gims, Soprano ... Les refrains ont été repris en chœur, les chorégraphies improvisées ont fusé et l'énergie débordante des enfants a donné le ton de la soirée.



Pour compléter le show, l'équipe d'animation, motivée et inventive, a enchaîné des jeux et des défis, maintenant l'enthousiasme à son maximum jusqu'au bout de la soirée !

Une fête mémorable, qui clôture l'année scolaire sur une note de joie et de complicité... et qui confirme que, pour les CM2, la soirée de fin d'année est un événement incontournable.



PLUI DE GPSEA : L'ENQUÊTE L'APPROBATION

Depuis 2021, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) élabore un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui viendra remplacer les documents d'urbanisme communaux des 16 villes membres. Ce document stratégique déterminera à l'échelle du territoire intercommunal les règles de constructibilité, les zones à préserver, les orientations en matière de logement, de mobilités, d'environnement ou encore d'activités économiques, à l'horizon 2035.

L'objectif est clair : construire un cadre d'aménagement cohérent, solidaire et durable, tout en tenant compte des spécificités locales. Ce travail, aussi technique que politique, engage profondément les communes, car il redéfinit leur capacité à maîtriser leur développement.

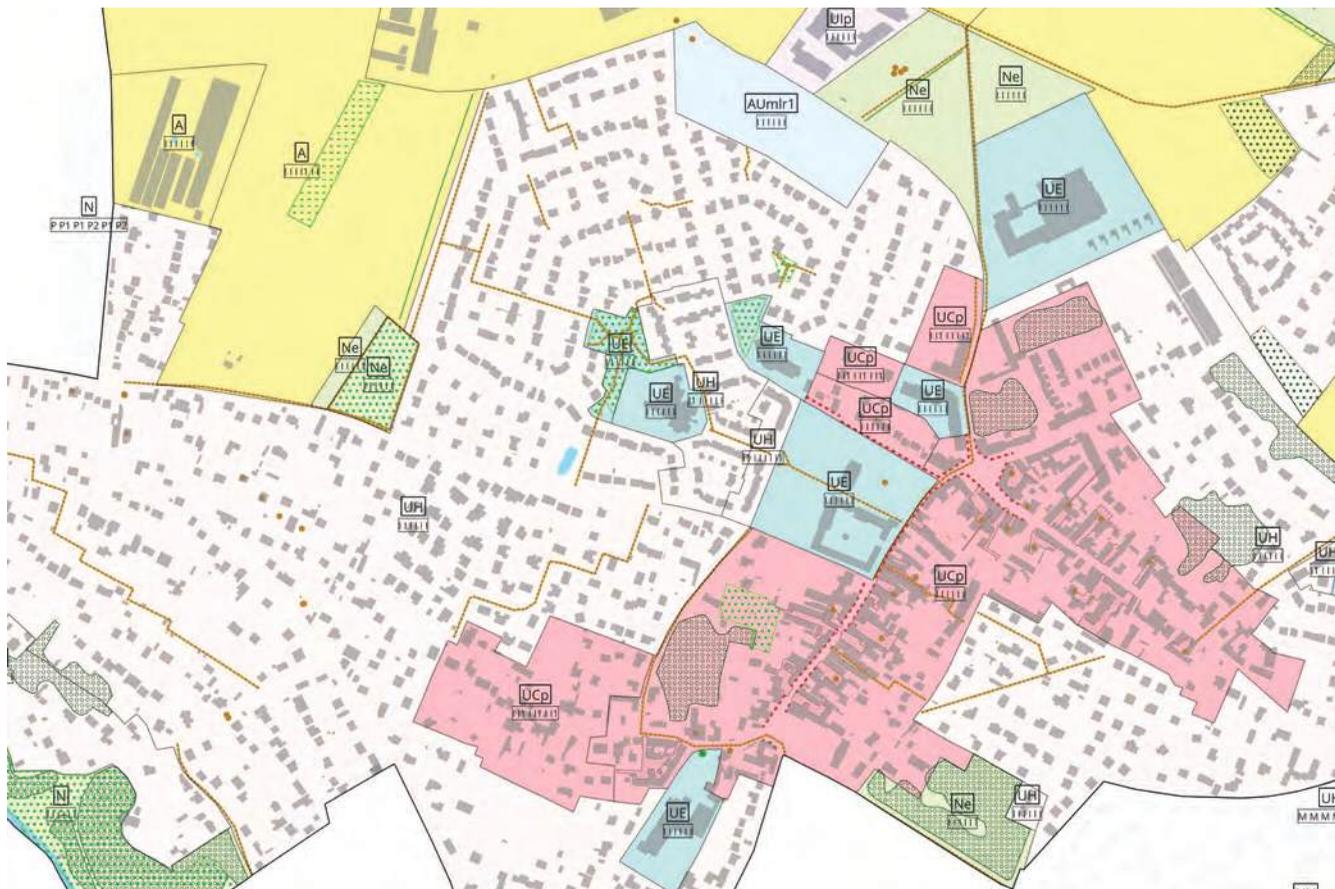
L'enquête publique : une étape franchie

L'enquête publique, organisée du 14 mai au 17 juin 2025, a permis aux citoyens et acteurs du territoire de prendre connaissance du projet, de s'interroger sur les choix proposés et de formuler des observations. Ainsi, chacun a pu exprimer ses attentes, ses inquiétudes ou ses propositions.

La commission d'enquête a remis son rapport le 10 août dernier. Celui-ci, désormais rendu public, conclut à un sans réserve, assorti de 6 recommandations, validant les grands équilibres du projet tout en pointant certains sujets à approfondir.



PUBLIQUE EST TERMINÉE, FINALE APPROCHE



Derniers ajustements avant l'approbation

Depuis, GPSEA a engagé l'analyse des conclusions de la commission d'enquête. Le bureau d'études a contribué à adapter le dossier aux recommandations émises. Ce travail de relecture finale précède l'ultime étape de la procédure : l'approbation du PLUi, prévue le 8 octobre 2025 par le conseil territorial.

Une fois approuvé, le PLUi s'imposera aux 16 communes et deviendra le cadre unique d'instruction des autorisations d'urbanisme. Pour les collectivités locales, cela implique un changement profond : la planification ne sera plus strictement communale, mais mutualisée, ce qui renforce la nécessité pour chaque ville d'avoir pesé, en amont, sur les orientations prises.

Mandres-les-Roses : des positions affirmées dans une logique de compromis territorial

Dès l'origine, la commune de Mandres-les-Roses a fait le choix de s'impliquer fortement dans l'élaboration du PLUi. L'équipe municipale, en s'appuyant sur la commission municipale « urbanisme et environnement » a posé des lignes claires : pas question de subir une urbanisation standardisée, ni de

renoncer à nos priorités en matière de cadre de vie, d'identité communale et de protection des terres agricoles.

Cette implication constante a permis de défendre une vision du développement fondée sur la modération, la qualité, la préservation des équilibres, et la reconnaissance de nos spécificités. Ainsi, Mandres-les-Roses a obtenu que le projet intègre pleinement certains enjeux cruciaux : le maintien de l'enveloppe urbaine maîtrisée, la protection des zones naturelles, le respect du patrimoine bâti et la vigilance sur la densification.

Tout au long de la procédure, la commune a défendu ses positions avec constance, dans un esprit de dialogue avec GPSEA et les autres villes du territoire. Ce travail a porté ses fruits : le document final prend en compte les préoccupations locales, tout en s'inscrivant dans une dynamique intercommunale à laquelle Mandres-les-Roses entend contribuer de manière responsable et constructive.

L'adoption prochaine du PLUi marquera donc une nouvelle étape. Elle ne remettra pas en cause notre autonomie, mais réaffirmera la nécessité d'un engagement fort pour continuer à maîtriser l'évolution de notre commune dans un cadre partagé.



2 PANNEAUX

- Installation de 11 panneaux zone bleue : parking des Tours Grises, parking Schweitzer, rue du Général Leclerc, place Charles de Gaulle... (DECAUDIN) 1476 euros TTC



3 CHAUSSÉE

- Mise en place de potelets : rue Verdun, rue François Coppée + rue de Boussy
- Installation de GBA pour rétrécir la chaussée : rue Paul Doumer
- Reprise du revêtement du trottoir en grave : allée Saint-Martin, rue Pasteur (COLAS) 44 855 euros TTC



1 ÉGLISE

- Peinture sur les portes de l'église (JS RÉNOVATION) 1040 EUROS TTC

4 GYMNASÉ VIBERT

- Installation de protections murales au niveau du terrain de basket (CASAL SPORT) 3 289 euros TTC

5 **PARC DERRIÈRE L'ÉCOLE
MATERNELLE DE LA FERME
DE MONSIEUR**

- Réparation du grillage et du portillon de la zone de jeux (ELASTISOL) 4 506 euros TTC



6 **MARQUAGES DIVERS**

- Parking des Tours Grises, rue du chemin des Vinots (DECAUDIN) 1 172 euros TTC

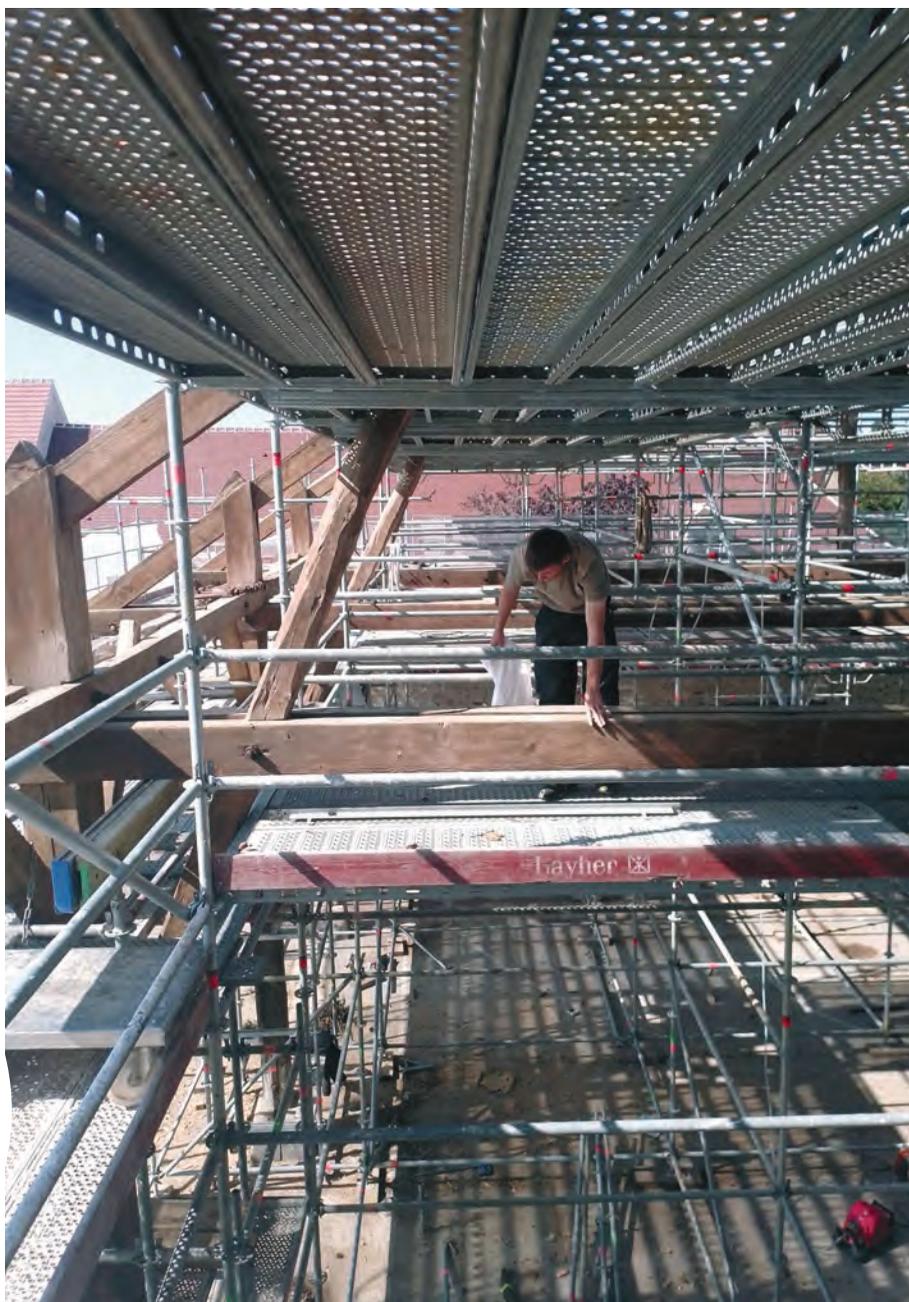
RÉAMÉNAGEMENT DE LA HALLE : UN PATRIMOINE VIVANT

Construite au début du XX^e siècle, cette halle, servait historiquement de lieu central pour le commerce agricole, accueillant producteurs et habitants. Elle constituait un véritable espace de rencontres sociales pour l'époque. Avec son style classique en bois et sa charpente apparente, elle illustre parfaitement l'architecture agricole traditionnelle de la région.

Située au cœur de la commune, sur la Place des Tours Grises, la halle demeure un lieu animé, réaménagé pour accueillir marchés et événements locaux, incarnant la continuité entre patrimoine historique et village contemporain.

Depuis le mois de juin, une **rénovation complète** est engagée. La charpente a été entièrement démontée et la ferme de l'extrémité ouest a été transférée en atelier pour restauration avant remontage. Les pannes seront remplacées par des neuves. Tous les travaux de toiture sont réalisés par la société **UTB**. Parallèlement, les huit socles en béton situés au pied de la structure sont en cours de reconstruction par l'entreprise **Au Cœur de Toit**.

La fin de ce chantier est prévue pour la **fin de l'année 2025**, offrant à la halle une nouvelle vie au service des habitants.



TRAVAUX D'ENTRETIEN À LA MAIRIE DURANT L'ÉTÉ

Au cours de l'été, la commune a procédé à divers travaux d'entretien. Les fenêtres de l'aile sud de la mairie ont été intégralement repeintes, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le chantier, confié à l'entreprise JS Rénovation, a duré dix jours et a représenté un coût total de **5 621 € TTC**.

Sécurité renforcée aux abords des établissements scolaires



La commune a récemment installé des **bornes lumineuses** aux passages piétons situés devant les écoles et le collège. Ces dispositifs diffusent une lumière bleue bien visible, destinée à attirer l'attention des automobilistes et à les inciter à ralentir à l'approche des traversées.

La **rue François Coppée** a été équipée le 29 août, permettant une mise en service dès la rentrée scolaire. Quant à la **rue de Rochopt**, les bornes ont été installées au début du mois de septembre. Les travaux, réalisés par la société INEO ont coûté **29 881 € TTC**.

Travaux à l'école des Charmilles

Afin d'améliorer l'entretien des locaux, la société **Exterimmo** est intervenue pour retirer les bardages abîmés du bâtiment côté cour. Ensuite, l'entreprise **MJS Rénovation** a procédé à la réfection complète des peintures du mur.



LA COMMUNE POURSUIT SES PROJETS D'ENTRETIEN ET DE RÉNOVATION



La cour de la mairie fera prochainement l'objet d'une réfection complète. Un **revêtement en grave liant calcaire drainant** sera posé sur l'ensemble de la surface.



Le passage situé à l'arrière du bâtiment, reliant la mairie à la halle et au parking des Tours Grises, sera également rénové. Ces aménagements permettront d'assurer une meilleure gestion des eaux pluviales et de préserver la qualité du sol. Les travaux ont commencé le 29 septembre et ils

devraient se finir le 18 octobre. Les véhicules seront interdits dans la cour pendant toute la durée des travaux.

Aménagement de la ruelle des Champs

La **ruelle des Champs** fera prochainement l'objet d'une transformation complète. Suite aux récents incidents, elle sera repensée comme **voie partagée**, accueillant à la fois les piétons, les cyclistes et la circulation automobile.

Les trottoirs actuels seront supprimés pour permettre cette réorganisation et les travaux devraient durer environ **un mois**, avec une réalisation prévue **d'ici la fin de l'année 2025 ou début 2026**.



La société Suez va aussi intervenir dans toute la commune afin de remplacer **11 appareils à incendies**. Cette opération devrait être effectuée avant la fin de l'année 2025. La coût total s'élève à **38 268 euros TTC**.

C'EST LA SAISON DES CHAMPIONNATS POUR LE MODÈLE AIR CLUB DE MANDRES !



Au championnat de France de vol libre d'intérieur, le club décroche 3 médailles (or, argent et bronze).

L'équipe de France 2026 comptera ainsi 3 de ses membres, tandis que Raphaël et Alexis, nos deux cadets, ont signé de promoteurs débutés.

En vol libre d'extérieur, 3 nouveaux podiums : argent en F1B (avion à moteur élastique) et en F1S, ainsi que bronze en F1Q (vol libre électrique). Ces résultats ouvrent la voie à une sélection en équipe de France 2026 pour Didier Barberis (F1Q et F1D) et Marc Marilier (F1B).

Enfin, fin novembre 2025, l'équipe de France F1D – composée uniquement de membres du club – participera au championnat d'Europe en Roumanie.

Président : Thierry Marilier
Mail : mac.mandres@outlook.fr

MANDR'ART

L'association Mandr'Art vous propose une exposition de ses œuvres et objets de décoration du **7 au 10 novembre**, dans la **salle d'Orléans**.

L'entrée est libre, les portes seront ouvertes de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Par ailleurs, nous vous informons qu'exceptionnellement, Mandr'Art n'a pas été représenté à la fête des associations du dimanche 14 septembre. Nous nous en excusons.

Présidente : Danielle LEVASSOR
Tel : 06 23 20 38 05
Mail : mandrat94@outlook.fr

LE CLUB DE L'AMITIÉ



Programme de fin d'année :

- **Le jeudi 16 octobre**, sortie au château de Chantilly : visite guidée, déjeuner au restaurant, démonstration de crème chantilly, spectacle équestre, musée vivant du cheval et découverte du parc en petit train.
- **Le vendredi 5 décembre**, dîner-spectacle au cabaret « La Nouvelle Ève ».

Le transport en car est prévu pour toutes les sorties.

Le club propose aussi de se retrouver chaque jeudi après-midi dans la salle Pierre Nicol. Venez nombreux !

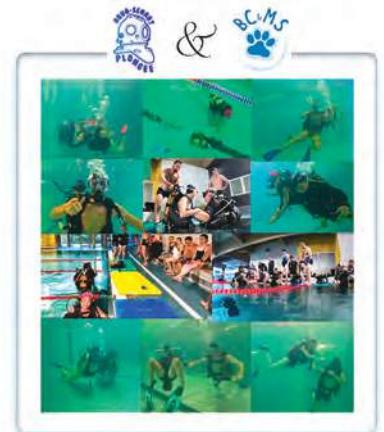
Président : Thierry BARILLOT
Tél : 06 88 23 19 16
Mail : Clubamitiesmandres94@outlook.fr

BOUT'CHOUX ET MULTISPORT

Ils ont plongé... et ils en redemandent ! Le mardi 1^{er} juillet, les membres de la section Ados et Adultes de l'association **BOUT'CHOUX ET MULTISPORT** ont troqué leurs baskets contre palmes et bouteilles pour un baptême de plongée inoubliable.

Proposée gracieusement par l'association **AQUA SÉNART PLONGÉE**, cette initiation encadrée par une équipe de passionnés s'est déroulée dans la bonne humeur et en toute sécurité. Après avoir surmonté leurs petites craintes, tous sont repartis avec le sourire, leur diplôme en poche et un souvenir précieux.

Un immense merci à Aqua Sénart Plongée pour son accueil et son professionnalisme. Cette belle collaboration restera gravée dans les mémoires et ouvre la voie à de nouvelles découvertes sportives pour nos adhérents. Rendez-vous dès la rentrée pour encore plus d'aventures, de défis sportifs et de moments partagés avec l'association **BOUT'CHOUX ET MULTISPORT !**



Présidente : Véronique BARTEL
Tel. : 06 68 94 11 73
Mail : boutchoux94@gmail.com



LE LIONS CLUB DE BOUSSY- SAINT-ANTOINE RECRUTE !

Boussy les deux Moulins



Nous aidons bénévolement les écoliers mandrions à faire leurs devoirs, afin de leur donner toutes les chances de réussir à l'école.

Pour poursuivre cette belle action, nous recherchons des bénévoles disponibles une heure par semaine et appréciant le contact avec les enfants.

Rejoignez-nous et contribuez à leur réussite scolaire dans une ambiance chaleureuse et solidaire !

- Parce que **réussir à l'école**, c'est indispensable,
- Parce que **1 heure** de votre temps par semaine, c'est peu,
- Parce que Le Lions Club Boussy les 2 Moulins organise l'aide aux devoirs à Mandres-les-Roses,



Rejoignez-nous et contribuez à leur réussite scolaire dans une ambiance chaleureuse et solidaire !

Contact :

Tél. : 06 60 44 94 81

Mail : lionsboussy@free.fr

LE COMITÉ DES FÊTES

Une bonne ambiance lors de la soirée du 14 juillet ! Le Comité des fêtes de Mandres a assuré la restauration des nombreux spectateurs venus pour la Fête nationale.

Prochains événements du Comité des fêtes :

- Le 22 novembre Soirée Beaujolais avec dîner et spectacle.
- Le 31 décembre pour le Réveillon

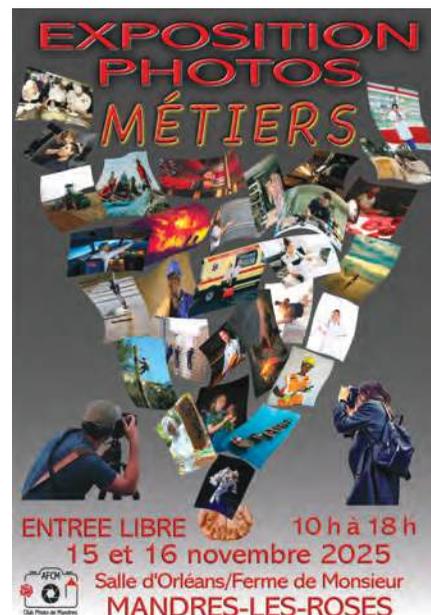
Toutes les modalités d'inscription seront données avant chaque événement (le nombre de participants est limité dans la salle d'Orléans).



Président : Gérard DERIDDER

Mail : cdfmandres94@free.fr

Tél. : 06 79 66 28 05



L'AFCM, LE CLUB PHOTO OÙ IL FAIT BON VIVRE

Dès la rentrée de septembre, nous accueillons photographes débutants comme confirmés. Le club propose 12 formations théoriques et pratiques, ainsi qu'une initiation aux principaux logiciels de retouche.

Et pour le plaisir de tous, retrouvez notre exposition traditionnelle, *Les Automnales de l'AFCM*, les 15 et 16 novembre 2025 à la salle d'Orléans.

Président : Georges FRISELLA

Tél. : 01 45 98 84 61

LES 3 COUPS

La compagnie théâtrale **LES 3 COUPS** de Mandres-les-Roses vous a présenté, les 9 et 10 mai 2025, un joyeux mélange de contes : Cendrillon et Peau d'Âne, qui ne voulaient absolument pas d'un prince, le Petit Poucet tentant d'échapper à la vilaine fée Carabosse, et la gentille fée Marjolaine encourageant la Belle au bois dormant à se réveiller.

Merci aux spectateurs venus nombreux, attirés par la réputation des comédiennes et comédiens. Ils ont eu raison : les artistes ont donné le meilleur de leur talent.

Vivement les prochaines représentations !

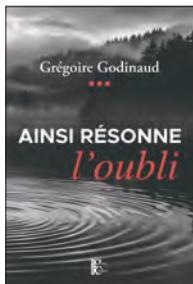


Professeure : Bénédicte BOURDILLAT

Tél. : 06 61 75 94 96

*La Bibliothèque, un lieu pour les curieux, venez nous rencontrer
et partager votre amour pour les livres !*

COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES



ROMAN POLICIER

Ainsi résonne l'oubli

GRÉGOIRE GODINAUD

Une nuit d'avril, Olivia Foster affirme avoir tué quelqu'un. Mais jusqu'où peut-on se fier à ses souvenirs, quand la raison nous dépasse ? Alors que mensonges et révélations s'entremêlent, Sofia, décidée à tout faire pour protéger son amie Olivia, part sur les traces d'un accident vieux de près de vingt ans qui a traumatisé Doucier, une petite commune sans histoires. Un thriller addictif, qui plonge le lecteur dans les abîmes de la mémoire et la quête insaisissable de la vérité. Grégoire Godinaud signe ici son 3^e roman aux...



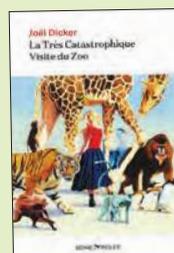
ROMAN

Aller simple pour la joie

LORRAINE FOUCHET

La vie est une partie de Scrabble, on se débrouille avec ce qu'on pioche. Lucas, Maguy, Mia et Paul le savent bien alors qu'ils s'installent dans le Paris-Quimper ce jour-là. Et les quatre voyageurs comprennent très vite que ce train ne les emmènera pas à destination. Du moins, pas celle qu'ils attendaient. Mais ils sont prêts à se laisser porter par les vents bretons. Pourvu qu'ils soufflent assez fort pour les remettre sur les rails....

LE LIVRE À METTRE ENTRE TOUTES LES MAINS



La Très Catastrophique Visite du Zoo

JOËL DICKER

« Pendant des années, dans la petite ville où j'ai grandi, les esprits restèrent marqués par les événements qui se produisirent au zoo local un vendredi de décembre, à quelques jours de Noël. Et pendant toutes ces années, personne ne sut la vérité sur ce qui s'était réellement passé là-bas. Jusqu'à ce livre. »

LE MEDIABUS est présent chaque semaine le mercredi de 14h à 18h dans la cour de la Ferme de Monsieur.

bibliobus@gpsea.fr • 01 45 94 18 47

Pour information : Du 29 septembre au 18 octobre le Médiabus sera stationné sur le parvis de l'école élémentaire des Charmilles, en raison des travaux dans la cour de la Ferme de Monsieur.





ORCHESTRE DE CHAMBRE DES GARDIENS DE LA PAIX

Mardi 25 novembre 2025, à 20h – Salle d'Orléans

Créée en 1919 par le brigadier Martin, la **Musique des gardiens de la paix**

réunit uniquement des musiciens professionnels. Elle anime les cérémonies officielles et fait vibrer son public avec un répertoire allant du classique aux créations contemporaines. Une formation d'excellence au service de la musique et du patrimoine français, qui promet un moment de plaisir et d'émotion à tous les spectateurs ! Après leur intervention au Collège Simone Veil, l'orchestre se produira le soir.

Gratuit.



MARCHÉ DE NOËL

Samedi 13 et dimanche 14 décembre 2025, de 10h à 18h

Gymnase Vibert



Le marché de Noël est un rendez-vous incontournable pour tous. Pendant deux jours, le Gymnase se transforme en un véritable village de Noël, où artisanat, gourmandises et animations festives se mêlent pour offrir une expérience unique à toute la famille.

Les exposants proposeront des créations originales : décorations, bijoux, objets artisanaux et idées cadeaux pour petits et grands. Vous pourrez également vous laissez tenter par du chocolat chaud et des douceurs sucrées. Le Père Noël fera son apparition durant ces deux jours, pour rencontrer les enfants et faire des photos.

Si vous souhaitez être exposant, nous vous remercions de remplir le formulaire disponible sur le site de la ville

Entrée libre.

SALON DES MÉTIERS D'ART DU PLATEAU BRIARD

Vendredi 5 au dimanche 7 décembre 2025 – Gymnase de Marolles-en-Brie

La 26^e édition du Salon des métiers d'art du Plateau Briard se tiendra au Gymnase, 23 rue du Faubourg Saint-Marceau, de Marolles-en-Brie.

Artisans et créateurs vous présenteront des œuvres uniques, alliant savoir-faire, créativité et passion. Bijoux, objets décoratifs ou utilitaires, chaque création raconte une histoire et embellit le quotidien.

Le salon propose également démonstrations en direct et ateliers pour enfants, pour découvrir les gestes des artisans.

Plus d'informations sur sima.sudestavenir.fr.

OCTOBRE ROSE

Dimanche 12 octobre 2025, de 9h à 14h – Salle d'Orléans



Dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation au cancer du sein, la commune organise une demi-journée Octobre Rose le samedi 12 octobre.

Au programme : une Marche Rose dans la ville, suivie d'un moment convivial autour d'une collation offerte.

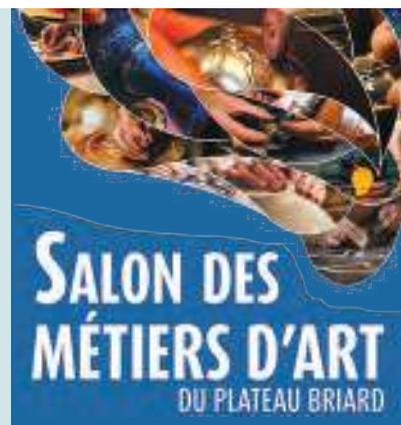
Comme l'an dernier, la participation aux animations sera symboliquement payante et l'intégralité des fonds collectés sera reversée à une association de lutte contre le cancer.

LE NOËL DES MANDRIONS

Dimanche 21 décembre 2025, de 10h à 18h – Salle d'Orléans

La Salle d'Orléans se transformera en un véritable royaume de Noël pour accueillir le Noël des Mandrions, une journée entièrement consacrée aux plus jeunes et à leurs familles. Cette journée sera entièrement consacrée aux jeux : structures gonflables, slot et jeux en bois. Les enfants auront également l'occasion de rencontrer le Père Noël.

Entrée libre.



PERMANENCE DES ÉLUS

Prise de rendez-vous :
01 45 98 74 34 ou en ligne
sur le site de la ville

Yves THOREAU

Maire de
Mandres-les-Roses
Reçoit sur rendez-vous



Pascale PARRINELLO

Adjointe au Maire
en charge de la Culture,
de la Communication et
Lecture Publique
Reçoit sur rendez-vous



Philippe FISCHER

Adjoint au Maire
en charge des Finances,
Administration Générale,
Economie, Production
Locale et Ressources
Humaines
Reçoit sur rendez-vous



Elisabeth JEGU

Adjointe au Maire
en charge de l'Habitat
et du Logement
Reçoit sur rendez-vous



Pierre HOUDEBINE

Adjoint au Maire
en charge des Travaux,
Espaces-verts, Cimetière
et Sécurité
Reçoit sur rendez-vous



Jacqueline SAUNIER

Adjointe au Maire en
charge de l'Enfance et de
l'Education
Reçoit sur rendez-vous



**Jean-François
GRAMPEIX**

Adjoint au Maire
en charge
de la jeunesse, Sports,
Fêtes et Cérémonies
Reçoit sur rendez-vous



Alain TRAONOUEZ

Adjoint au Maire
en charge de
l'Urbanisme et
de l'Environnement
Reçoit sur rendez-vous



COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 JUIN 2025

ADMINISTRATION GENERALE

Propos liminaires > Procès-verbal du conseil municipal du 11 avril 2025 > **APPROUVE**

Propos liminaires > Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal > **PREND ACTE**

N°DEL_2025_16 > Rapport d'activité 2023 Infocom 94 > **PREND ACTE**

N°DEL_2025_17 > Subventions aux associations > **APPROUVE**

N°DEL_2025_18 > Adhésion à l'association Faune Alfort > **APPROUVE**

N°DEL_2025_19 > Tarification des activités péri et extrascolaires 2025/2026 > **APPROUVE**

N°DEL_2025_20 > Rétrocession de l'allée du Verger > **APPROUVE**

N°DEL_2025_21 > Mise à jour du tableau des effectifs > **APPROUVE**

Retrouvez le détail des délibérations
sur le site de la ville en scannant le QR Code



Groupe Proximité, réalisme et intérêt général

Mesdames, Messieurs,

Nous espérons que vous avez profité d'un été reposant et ressourçant.

À Mandres-les-Roses, nous avons repris le chemin de la rentrée avec sérénité et engagement.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans les meilleures conditions : tous les postes d'enseignants sont pourvus, garantissant une continuité pédagogique de qualité pour nos enfants.

Nos associations ont également fait leur rentrée lors du forum du 14 septembre. Elles sont le cœur battant de notre commune, et nous les soutenons activement à travers des subventions pour leurs projets, la mise à disposition de locaux et d'équipements.

La rentrée, c'est aussi redécouvrir un centre-ville qui s'embellit jour après jour, reflet de notre volonté d'améliorer le cadre de vie.

La majorité municipale reste concentrée sur l'essentiel, défendre les services publics, renforcer le vivre-ensemble, maîtriser les finances.

Elle poursuit son action avec constance, responsabilité et détermination.

Vos élus de la majorité municipalé

Groupe Réussir ensemble

Madame, Monsieur, Chers Mandrions,

Vigilance sur l'avenir de notre commune.

Tandis que l'heure de la rentrée a sonné, nous espérons que cette période estivale aura été pour toutes et tous profitable et reposante. Alors que notre commune s'apprête à vivre de nouveaux projets portés par la majorité municipale, notre groupe s'engage une fois de plus à exercer une vigilance constante pour garantir que chaque décision prise respecte deux principes fondamentaux :

- La préservation des finances publiques,
- La liberté d'action des futures équipes municipales.

Pourquoi cette vigilance du Groupe Réussir Ensemble ?

Les infrastructures existantes de notre ville sont saturées voire vieillissantes et insuffisantes (crèche, écoles, CCAS, stationnement, sécurité, circulation...). Les équipements publics sont sous-dimensionnés. Ces dysfonctionnements ne sont plus des détails, mais des freins majeurs à la qualité de vie et à la cohésion sociale.

De fait, les choix budgétaires d'aujourd'hui déterminent les possibilités de demain. Il est essentiel que chaque euro dépensé le soit de manière responsable, transparente et durable, afin de ne pas hypothéquer l'avenir de notre ville. Nous veillerons à ce que les projets engagés ne créent pas de charges excessives pour les générations futures, ni ne limitent la capacité de la prochaine mandature à répondre aux nombreux besoins des mandrions.

L'engagement du Groupe Réussir Ensemble !

Nous serons attentifs à ce que chaque initiative soit évaluée avec rigueur, tant sur son utilité que sur son coût. Nous encouragerons une fois de plus le dialogue et la concertation, car c'est primordial pour construire une commune tournée vers l'avenir et dotée d'infrastructures suffisantes.

Nous comptons sur votre soutien et votre participation pour porter cette exigence collective. Plus que jamais notre groupe comme il s'y est engagé depuis mars 2020, défend non sans mal vos intérêts et celui de notre commune.

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et de vos idées via notre adresse mail reussirensemblemlr@gmail.com afin que nous puissions relayer vos demandes.

En attendant, nous vous souhaitons une excellente rentrée.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Les élus du groupe Réussir Ensemble

Nathalie Guesdon, Stéphane Deysine, Cécile Sabatier, Philippe Salle, Pascale Cetlin, Georges Martins

Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le directeur de la publication et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur ces dernières, même orthographiques.



NAISSANCES

JUILLET

- HOUX Ilian
- SEJOUR Haïlie
- CHANTHAVONE William

AOÛT

- DADI Mohamed



MARIAGES

JUIN

- POMMIERS David / LAPORTE Isabelle

JUILLET

- CAUTIN Alexandre / CLERET Julie

SEPTEMBRE

- ANQUETIL Yann / GAUTHEROT Roxane



DÉCÈS

JUIN

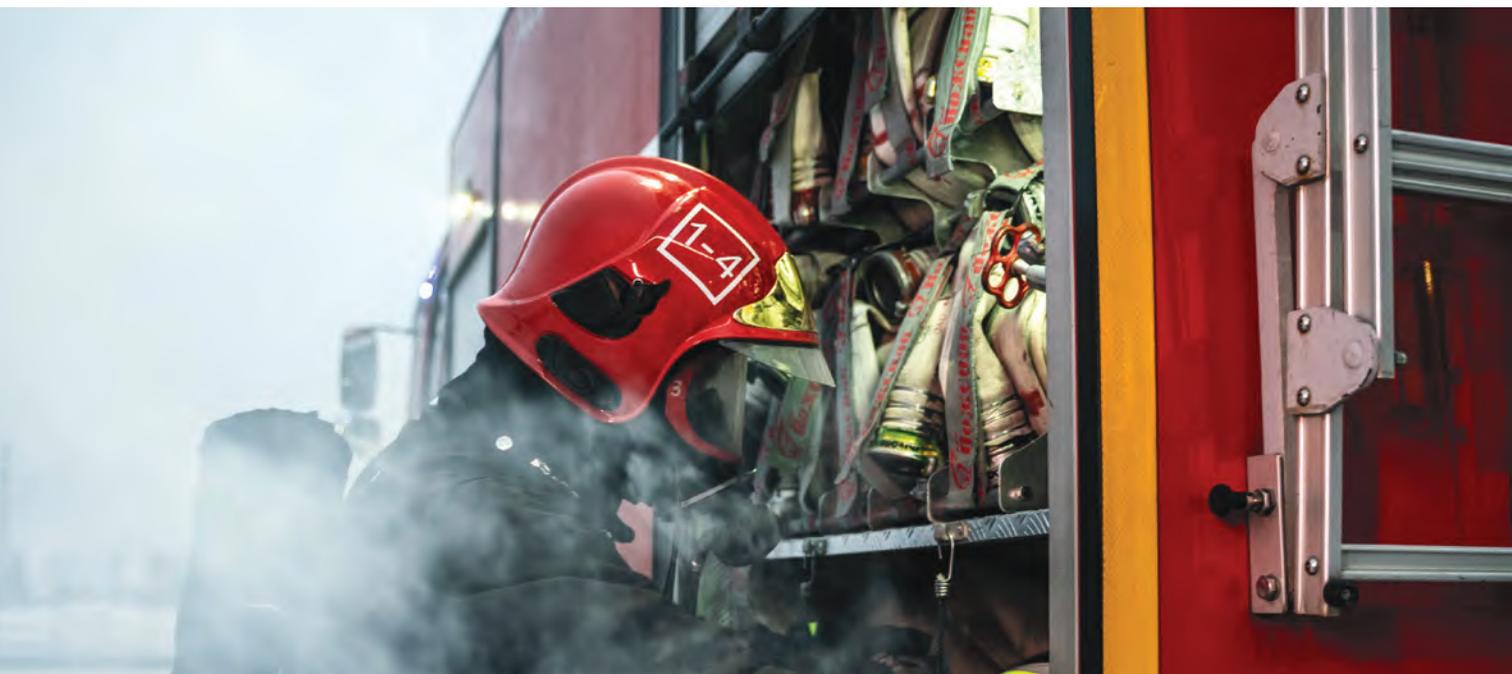
- BARATON Maud veuve BACQUET
- BONNET Andrée veuve MEYDY
- HUBERT Denise veuve ABBOU
- LE GOURIÉREC Annick veuve LE BIHAN
- LEMMENICIER Guy
- SORET Liliane veuve FOUREL

JUILLET

- FREOA Jacob
- LOEB Alain

AOÛT

- CAMUS Mihaela
- GAUTHIER Mickaël
- HANQUEZ Gisèle
- NAULT Sylvine veuve GUIROUX



URGENCES / Numéros utiles

Pompiers 18
Centre de secours Villecresnes
 01 45 99 08 74
SAMU 15
Police secours 17

Commissariat Boissy-Saint-Léger
 01 45 10 71 50
Police municipale intercommunale :
 1 bis rue de la fontaine Santeny
 01 85 78 79 10
 06 99 71 77 13

Numéro d'urgence européen 112
S.O.S. médecins à domicile 94
 0 825 00 15 25

AGENDA

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE

OCTOBRE 2025

Atelier « Activité

Physique Adaptée »

Mercredi 1^{er}
> 10h

Organisé par le CCAS
Salle Thoreau

Conférence « Être aidant »

Vendredi 3
> 14h

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Concert

Samedi 4
> 20h30

Organisé par La Scène Ouverte
Salle d'Orléans

Sortie « Croisière en Venise du Gâtinais »

Mardi 7
> 7h30

Organisée par le CCAS
Montargis

75 ans GFCM Basket

Samedi 11
> 13h

Organisés par le GFCM Basket
Gymnase Vibert

Octobre Rose

Dimanche 12
> 9h

Organisé par la Mairie
Salle d'Orléans

Atelier « Cuisine et

prévention du diabète »

Mardi 14
> 10h

Organisée par le CCAS
Salle de la Bergerie

Conférence

Bien-être famille

Mardi 14
> 19h30

Organisé par le Service Enfance
jeunesse Population
Salle Orléans

Atelier « J'ai la mémoire qui chante »

Jeudi 16
> 10h

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

NOVEMBRE 2025

Concert

Samedi 1^{er}
> 20h30

Organisé par La Scène Ouverte
Salle d'Orléans

Exposition

Du 7 au 10

Organisée par le Mandr'Art
Salle d'Orléans

Commémoration Armistice

Mardi 11
> 10h

Organisée par la Mairie
Place CDG et Bergerie

Conférence

jeudi 13
> 9h

Organisé par le CEPB
Salle d'Orléans

Atelier « Cuisine et

prévention du diabète »

Vendredi 14
> 9h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Exposition

Du 14 au 16

Organisée par l'AFCM
Salle d'Orléans

Conférence – Accompagner

les émotions

Mardi 18
> 19h30

Organisée par le Service Enfance
jeunesse Population
Salle d'Orléans

Soirée Beaujolais

Samedi 22
> 19h30

Organisée par le Comité des Fêtes
Salle d'Orléans

Orchestre de chambre

des Gardiens de la Paix

Mardi 25
> 20h

Organisé par le Collège Simone Veil
et la Mairie
Salle d'Orléans

50 ans Amis de Mandres

29 et 30

Organisés par Les Amis de Mandres
Salle d'Orléans
Salle de la Bergerie
Cour de la Ferme

DÉCEMBRE 2025

Remise des coffrets de Noël aux Mandrions

1^{er} et 2
> 14h

Organisée par le CCAS
Salle de la Bergerie

Atelier « Cuisine et prévention du diabète »

Jeudi 4
> 9h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Commémoration Morts pour la France Algérie/Maroc/ Tunisie

Vendredi 5
> 10h

Organisée par la Mairie
Place Charles de Gaulle

Concert

Dimanche 7
> 15h

Organisé par La Scène Ouverte
Salle d'Orléans

Marché de Noël

13 et 14
> 10h

Organisé par la Mairie
Gymnase Vibert

Conférence – Poser un cadre et des limites

Mardi 16
> 19h3

Organisée par le Service Enfance
jeunesse Population
Salle Orléans

Noël des Mandrions

Dimanche 21
> 10h

Organisé par la Mairie
Salle d'Orléans

Soirée Saint-Sylvestre

Mercredi 31

Organisée par le Comité des Fêtes
Salle d'Orléans

NOËL 2025

MARCHÉ :
13 & 14 DÉCEMBRE

10H | 18H

Gymnase Vibert
Présence du Père-Noël

NOËL DES MANDRIONS :
21 DÉCEMBRE

10H | 18H
Salle d'Orléans

